

# PROJET PÉDAGOGIQUE

École et Collège La Chouette Bleue

*Année scolaire 2025–2026*



## 1. Fondements et vision éducative

Le projet pédagogique s'inscrit dans une démarche inspirée de la pédagogie Montessori. Notre ambition est d'accompagner chaque enfant dans le développement de sa sentience (capacité d'éprouver des sentiments, des émotions), de sa sérénité, de son autonomie, de son sens des responsabilités et de son engagement au service d'un futur meilleur.

*La vie scolaire repose sur quatre piliers : respect de soi, respect des autres, respect du matériel et respect de l'environnement.* L'éducation à l'environnement est essentielle : enseignants et intervenants extérieurs proposent des activités éveillant en chacun un lien très fort avec la nature.

## 2. Respect et vie en communauté

Les jeunes apprennent à vivre ensemble pour devenir les citoyens de demain. La communication non violente favorise la résolution des conflits dans une ambiance paisible et sereine.

*La discipline est éducative et progressive, favorisant le développement de l'autodiscipline et du sens des conséquences.* L'enfant bénéficie d'une liberté encadrée : liberté de choisir, de se déplacer, de répéter et d'approfondir ses apprentissages. Cette liberté s'accompagne d'une responsabilité envers soi-même, les autres, le matériel et l'environnement.

## 3. Organisation pédagogique

L'enfant se trouve au centre des apprentissages. La manipulation et le travail des sens occupent une place prépondérante dans notre méthode éducative. Les classes multi-âges favorisent l'entraide et la coopération.

Les enseignants cherchent à respecter les rythmes naturels de chaque élève. Ils les accompagnent de façon individualisée vers l'acquisition du socle commun de compétence définie par l'Education Nationale. Les élèves disposent d'un plan

de travail hebdomadaire, d'un bilan régulier et d'un suivi personnalisé basé sur l'observation continue.

Les apprentissages passent aussi par le développement de la créativité grâce aux travaux artistiques (théâtre, musique, danse, peinture...).

## **4. Évaluation des acquis**

L'évaluation repose sur l'observation, des exercices ciblés et des évaluations ponctuelles annoncées à l'avance. Deux livrets sont communiqués dans l'année (janvier et juin) et un entretien annuel minimum est organisé avec les familles.

## **5. Partenariat avec les familles**

L'inscription repose sur un double choix : celui de la famille pour l'école et celui de l'école pour la famille. La relation est fondée sur la confiance, la coopération ainsi que l'adhésion au projet pédagogique et au règlement intérieur. Chacun s'engage à œuvrer pour la réussite de la scolarité et l'épanouissement personnel des jeunes.

## **6. Sécurité et bien-être**

L'école garantit un environnement sécurisé et un climat serein. La santé physique et émotionnelle des enfants constitue une priorité.

## **7. Finalité du projet**

L'établissement a pour objectif de former des enfants autonomes, responsables, respectueux et capables de coopération, conscients de leur place dans la société.